

# Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires

*Réunion départementale de la Vendée*  
*Lycée Edouard BRANLY LA ROCHE SUR YON*

*28 avril 2017*

l'esprit grand ouvert



Région  
**PAYS DE LA LOIRE**

# Ordre du jour

- Mot d'accueil (Maurice PERRION)
- Présentation du SRADDET :
  - Cadre légal, contenus, portée et ambitions régionales, modalités de concertation et d'association des acteurs, calendrier
  - Débat : Quelle plus-value pour les territoires ?
- Partage des enjeux du territoire :
  - Etat des lieux du département (ORES)
  - Premiers recensement des enjeux régionaux
  - Débat sur les enjeux

# Un schéma issu de la loi NOTRe

- Loi NOTRe du 7 août 2015 – Article 10 relatif aux attributions de la Région en matière d'aménagement et de développement économique
- Ordonnance du 27 juillet 2016 et décret d'application du 5 août 2016
- **nouveau document prescriptif de planification : le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires**
- **à adopter au plus tard le 27 juillet 2019**

# 11 thématiques obligatoires :

1. Équilibre et égalité des territoires
2. Implantation des infrastructures d'intérêt régional
3. Désenclavement des territoires ruraux
4. Habitat
5. Gestion économe de l'espace
6. Intermodalité et développement des transports
7. Maîtrise et valorisation de l'énergie
8. Lutte contre le changement climatique
9. Pollution de l'air
10. Protection et restauration de la biodiversité
11. Prévention et gestion des déchets

- *1ères orientations régionales : pas d'élargissement souhaité à d'autres thématiques*

# Un schéma intégrateur

*Des schémas existants à intégrer et à actualiser*

Schéma régional d'infrastructures de transport (SRIT)

Schéma régional Climat Air Energie (SRCAE)\*

Schéma régional de cohérence écologique (SRCE)

**OBLIGATOIRES**

*Des schémas à élaborer et à intégrer*

Déchets (PRPGD)

Schéma régional intermodalité (SRI)

*Des stratégies et schémas à prendre en compte*

Aménagement numérique (SCORAN)

Pacte pour la ruralité

Feuille de route transition énergétique

Plan santé

Ambition maritime régionale

**FACULTATIFS**

## SRADDET

SRDEII

CPRDFOP + SREFOP (à élaborer)

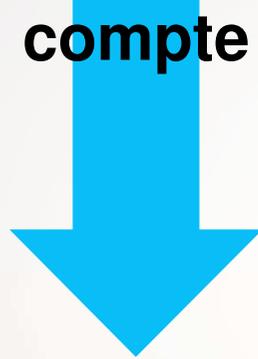
Schémas à articuler (existants ou à élaborer)

# Un schéma prescriptif

## Les documents d'urbanisme

(Scot, PLU, cartes communales, PDU, PCAET, chartes PNR)

doivent prendre en  
compte



les objectifs stratégiques

doivent être  
compatibles avec



les règles générales

(Fascicule comprenant des  
chapitres thématiques)

⇒ 1ères orientations régionales : limiter la prescriptivité

# 3/ Une obligation de concertation

Personne	Associée de droit (avec proposition de règles)	Associée sur initiative de la Région	Consultée avant enquête	Consultée pendant l'enquête
Population	X			X
Préfet	X			X (après : approbation finale)
Départements	X (voirie & numérique)			
Métropole	X		X	
EP porteur de SCOT	X		X	
EPCI compétent en doc d'urba / PLU	X		X	
Autorités compétentes sur la mobilité (PDU)	X			
Comité représentant EPCI/SM déchets	X			
Comité biodiversité	X			
Autres EPCI à fiscalité propre		X		
CESER		X	X	
CA/ CMA/ CCI		X		
Autorité environnementale			X	
CTAP			X	

# Architecture et contenu

- **Un rapport général** consacré aux objectifs :
  - Pose un état des lieux
  - Identifie les enjeux
  - Énonce la stratégie
  - illustré par une carte synthétique
- **Un fascicule de règles organisé en chapitres thématiques** :
  - Assurant la déclinaison opérationnelle des objectifs
  - Précisant les modalités de suivi et d'évaluation des objectifs
- **Des annexes** obligatoires (dont évaluation environnementale) et des annexes facultatives

# Calendrier prévisionnel synthétique d'élaboration

2016

2017

2018

2019

Phases de consultation

Phases d'association des acteurs

Comité consultatif du SRADET

Réunions départementales

Consultations des instances sectorielles

Groupes de travail thématiques

Réunions territoriales

Groupes de travail thématiques

Proposit° de règles (acteurs + public)

Recueil des avis PPA + CTAP + Autorité environn.

Enquête publique

Evaluation environnementale du projet de schéma

25 nov : 1<sup>ère</sup> CTAP (modalités d'élaboration)

14-15-16 déc : 1<sup>ère</sup> délibération du CR (modalités d'élaboration)

2<sup>ème</sup> CTAP & délibération du CR (asso pop)

Débat du CR sur le rapport d'orientations du schéma fin 2017

3<sup>ème</sup> CTAP fin mai 2018 (avis sur le projet de schéma)

Arrêt du projet de schéma par le CR en juin 2018

Adoption du schéma par le CR avant le 27 juillet 2019

Ecriture des enjeux et objectifs

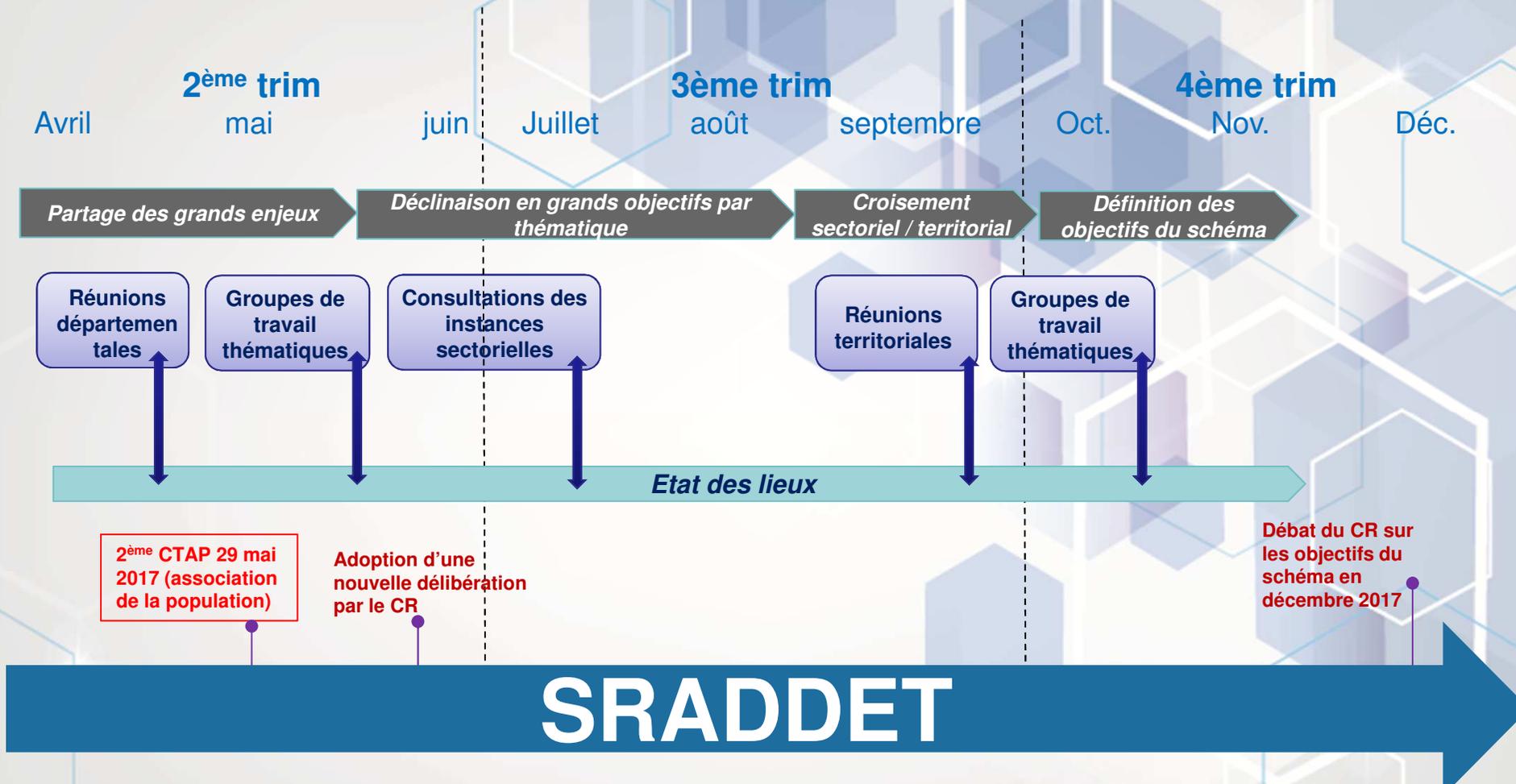
Ecritures des règles

Rédaction du projet

Intégration des avis formulés

Ecriture finale du schéma

# Calendrier de consultation en 2017



# Un SRADDET ? Quelle(s) plus-value ?

- Le renforcement de la cohérence et de la lisibilité de l'action régionale ?
- La formalisation d'un projet régional de territoire ?
- L'opportunité d'instaurer un dialogue continu avec les territoires ?
- L'affirmation du fait régional ?

# Etat des lieux dans la Vendée

Observatoire régional économique et social  
**ores**  
Région Pays de la Loire

# Quels grands enjeux à partager ?

Thématiques équilibre & égalité des territoires, désenclavement, foncier & habitat

En confortant les métropoles et les agglomérations

En planifiant les espaces maritimes et en accompagnant le développement du littoral

**Equilibre des territoires et réduction des fractures existantes**

En confortant le rural dynamique et en accompagnant les territoires de franges

En promouvant l'axe Loire

En confortant et en développant les services de proximité

En accompagnant des politiques du logement adaptées aux territoires et aux enjeux démographiques de demain

**Amélioration de la qualité de vie quotidienne**

En développant l'offre en santé

En confortant l'économie résidentielle

# Quels grands enjeux à partager ?

Thématiques mobilité, infrastructures

*Projets de grands axes ferroviaires / Modernisation des lignes ferroviaires régionales et nationales*

**En favorisant l'usage des transports collectifs**

*Maillage du réseau régional / Segmentation de l'offre / Intermodalité.*

**Renforcement de la mobilité durable**

**En développant le fret fluvial, maritime et ferroviaire**

*Autoroute de la mer / Grand port maritime*

**En développant les motorisations alternatives**

*Maillage du territoire en bornes de recharge*

**En favorisant les liaisons infrarégionales**

*Axes routiers d'intérêt régional*

**Attractivité du territoire régional et désenclavement des territoires ruraux**

*Très haut débit / Bonne couverture en téléphonie mobile*

**En résorbant la fracture numérique**

**En favorisant l'ancrage européen & national**

*Aéroport GO / Nouveaux franchissements de Loire/ grand port maritime & contournement de Donges / projet alternatif à l'A 831*

# Quels grands enjeux à partager ?

Thématiques environnement, énergie, déchets

## Gestion économe de l'espace et des ressources

En limitant la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers

En produisant moins de déchets

En préservant les paysages emblématiques

En diminuant la consommation d'eau et d'énergie

En restaurant et en gérant une trame verte et bleue fonctionnelle

## Mise en œuvre de la transition énergétique

En développant la production d'énergie renouvelable

En construisant des réseaux intelligents

En amplifiant l'efficacité énergétique des bâtiments et entreprises

En stockant l'énergie, le carbone et en développant des usages innovants

En développant la mobilité durable

## Gestion de l'espace de façon plus intégrée

En conciliant les zones d'habitat, d'activité, naturelles, agricoles et forestières

En valorisant plus les déchets et développer l'économie circulaire

En encourageant les pratiques durables

En intégrant la gestion des risques naturels et technologiques